

ALLEGRIA – COURS DE MUSIQUE PASCALE TACHOT

Numéro de Siret : 488 226 283 00015 – Code NAF : 804D. SARL au capital de 3000 €.

16 RUE AMPERE. 75017 PARIS

contact@pascaletachot.com / www.pascaletachot.com

Téléphone: 06.12.16.53.18

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2010 – 2011 (septembre à juin)

NUMERO D'INSCRIPTION :

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS : 110 € TTC (la présente fiche vaut facture)

NOM DE L'ELEVE : PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél. portable : Courriel :@.....

Etudes musicales antérieures : Instrument : / nombre d'années:.....

COORDONNEES DU PERE

Tél. domicile :

Tél. bureau :

Tél. portable :

COORDONNEES DE LA MERE

Tél. domicile :

Tél. bureau :

Tél. portable :

Choix du mode de transmission des factures : internet@.....

voie postale

COURS COLLECTIFS – Les prix indiqués sont TTC et pour 30 cours d'une heure -

Cocher le ou les cours sélectionnés

- | | | | |
|--------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> Eveil | 630 € | <input type="checkbox"/> Harmonie | 800 € |
| <input type="checkbox"/> Nid d'Instruments | 780 € | <input type="checkbox"/> Orchestre | 800 € |
| <input type="checkbox"/> Instrument | 1 200 € | <input type="checkbox"/> Musique de chambre | 1 200 € |
| <input type="checkbox"/> Jazz | 1 200 € | <input type="checkbox"/> Orchestration | 800 € |
| <input type="checkbox"/> Chœurs d'enfants | 500 € | <input type="checkbox"/> Partitionnerie | 650 € |
| <input type="checkbox"/> Chœurs de jeunes | 500 € | <input type="checkbox"/> Préparation au bac musique | 600 € |
| <input type="checkbox"/> Chœurs d'adultes | 600 € | | |

COURS PARTICULIERS – Les prix indiqués sont TTC -

Tarifs horaires des cours particulier d'instrument : violon piano

- | | |
|----------------------------------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> Débutants : | 65 € |
| <input type="checkbox"/> Moyens : | 77 € |
| <input type="checkbox"/> Moyens supérieurs : | 90 € |
| <input type="checkbox"/> Supérieurs : | 120 € |
| <input type="checkbox"/> Préparation au baccalauréat musique : | 70 € |
| <input type="checkbox"/> Musicothérapie : | 120 € |

Un test de niveau, gratuit, est effectué lors de l'inscription.

Cours particuliers à domicile : Supplément de 10 € sur le tarif horaire.

Dimanche et jours fériés : Supplément de 10%.

Conditions d'annulation d'un cours particulier : tout cours non décommandé plus de 24 heures à l'avance est dû.

Lieu des cours :

Jour et heure :

ORGANISATION ET MODALITES DE REGLEMENT DES COURS COLLECTIFS

- La cotisation annuelle de 110 € TTC par élève est payable par chèque libellé à l'ordre d'Allegria remis avec le dépôt du dossier d'inscription.
 - Les cours ont lieu une fois par semaine du 1^{er} octobre au 30 juin, sauf pendant les vacances scolaires, soit 30 cours dans l'année. Le lieu du cours et les dates pour l'ensemble de l'année sont fixés par le professeur dès le premier cours. S'agissant de cours collectifs, il n'est pas possible de rattraper les cours en cas d'absence, quelle que soit la raison de cette absence.
 - Le forfait annuel correspondant au cours choisi n'est pas remboursable, même au cas où l'élève déciderait d'interrompre l'enseignement en cours d'année.
 - Les cours rassemblent entre 5 et 8 élèves maximum hormis les cours d'instruments et les chœurs. Les cours collectifs sont assurés sur des pianos à queue Steinway ou Yamaha.
 - Vous avez le choix entre deux modalités de règlement du forfait annuel :
 - Soit au comptant par chèque libellé à l'ordre d'Allegria, remis avec le dépôt du dossier d'inscription. Un rabais de 5% est alors pratiqué sur le forfait indiqué. Montant du cours avec cette option : €, payé par chèque n°.....tiré sur.....
 - Soit en 3 montant égaux:
 - un chèque de € (n°.....tiré sur.....)
 - deux prélèvements de € les 15 janvier et 15 avril 2011.
- Merci de remplir l'autorisation de prélèvement jointe et de fournir un RIB.*

ORGANISATION ET MODALITES DE REGLEMENT DES COURS PARTICULIERS

- La cotisation annuelle de 110 € TTC par élève est payable par chèque libellé à l'ordre d'Allegria remis avec le dépôt du dossier d'inscription.
 - Tous les cours sont planifiés d'un commun accord entre l'élève et le professeur, au minimum 15 jours à l'avance. Tout cours non décommandé plus de 24 heures à l'avance est dû.
 - Le règlement des cours se fait mensuellement à terme échu selon les modalités suivantes :
 - entre le 1^{er} et le 5 du mois: envoi par Allegria de la facture relative aux cours dispensés le mois précédent.
 - le 20 du mois suivant : prélèvement sur votre compte bancaire.
- Merci de remplir l'autorisation de prélèvement jointe et de fournir un RIB.*

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions de fonctionnement ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date..... Signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».